

La biphobie prise en compte comme expérience spécifique par le Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+

Le 25 juillet dernier, le gouvernement a présenté son nouveau Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+ (2026-2029), sous la responsabilité du Ministère chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les discriminations, ainsi que de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (DILCRAH).

Ce plan présente un certain nombre de nouvelles mesures, notamment autour de la déjudiciarisation des parcours de changement d'état civil pour les personnes trans (pour laquelle la Ministre s'est déclarée en public "personnellement engagée"), de la formation "initiale et continue" des agents publics, ou de la coordination des pouvoirs publics avec les associations expertes. C'est également la première édition du plan à faire apparaître explicitement le « I » des personnes intersexes dans son intitulé, symbole d'une plus grande attention aux besoins de cette communauté trop peu souvent mise en avant*.

Parmi les détails du plan, BiCause a relevé une mention d'importance : pour la première fois, le plan cite explicitement dans ses mesures la biphobie comme discrimination spécifique, et la nécessité d'enquêtes sur le vécu des personnes bisexuelles. C'est une première reconnaissance officielle du travail patient des associations, notamment autour du rapport d'enquête biphobie-panphobie paru fin 2023, co-porté par BiCause et soutenue financièrement par la DILCRAH et la Ville de Paris, de la mobilisation de l'ensemble de la galaxie bi-pan francophone, et des multiples et récentes parutions théoriques, universitaires et militantes.

En tant qu'association bi, pan et +, partie prenante des tables rondes ayant conduit à l'élaboration du plan, nous nous félicitons de ce progrès ; il en va de même pour l'objectif explicite de soutenir les recherches sur les personnes bi, pan et + qui manquent tant dans le paysage français ; et nous apprécions particulièrement l'implication de Ministères spécifiques (Enseignement supérieur et Recherche, Culture).

Nous suivrons avec attention la mise en place du plan dans les années à venir et entendons développer le travail concret de toute nature avec nos interlocuteur·rices institutionnel·les.

Nous continuerons en particulier à soutenir, comme nous l'avons fait depuis plusieurs mois, l'inclusion de la thématique asexuelle/aromantique dans le champ des préoccupations officielles.

* BiCause s'en réjouit d'autant plus qu'elle s'est engagée dans ce sens depuis près de 10 ans.

Pour tout contact : Vincent-Viktoria Strobel,
porte-parole, 06 89 38 62 43
bicause.contact@gmail.com

BiCause, Association Bi, Pan et +

Site internet <http://bicause.fr/>
Enregistreur et répondeur : 07 68 01 26 92
Tous nos liens et réseaux : <https://linktr.ee/bicause>
Adresse postale : c/o Centre LGBTQI+ Paris IdF,
63 rue Beaubourg, 75003 Paris.

[https://www.dilcrah.gouv.fr/files/2026-09/DILCRAH-PLAN-POUR L%27EGALITE CONTRE LA HAINE ET LES DISCRIMINATIONS ANTI-LGBTI 2026-2029 - PLANCHES.pdf](https://www.dilcrah.gouv.fr/files/2026-09/DILCRAH-PLAN-POUR-L%E2%7E%27EGALITE-CONTRE-LA-HAINE-ET-LES-DISCRIMINATIONS-ANTI-LGBTI-2026-2029-PLANCHES.pdf)